Corrigé et barème – sujet, compléments, attribut, types et formes de phrases, ponctuation — niveau ★★★

Durée : 55 min – Sans document – Sur 20 points · Français 6e

Exercice 1 – Qui a raison ? *(4 pts)*

a) Lina a raison (0,5 pt). « Ce sont les lumières du port qui brillent » : le sujet est inversé, placé après le verbe, et le verbe « brillent » est d'ailleurs au pluriel, accordé avec « lumières ». « Au loin » est un CC de lieu : on peut le supprimer (« Les lumières du port brillent ») (0,5 pt). (1)

b) Tom a en partie tort (0,5 pt). La forme est bien négative : « ne… que » est une négation exceptive. Mais elle signifie « seulement » : ce soir, nous mangeons des légumes et rien d'autre ; elle ne nie pas l'action (0,5 pt). (1)

c) Lina a tort (0,5 pt). « Que veux-tu ? » est une phrase interrogative (interrogation partielle : « que » interroge sur ce que l'on veut, le sujet « tu » est inversé, la phrase finit par un point d'interrogation). « Que tu es grand ! » est une phrase déclarative à la forme exclamative : « que » y a le sens de « comme », l'ordre sujet-verbe est normal et la phrase finit par un point d'exclamation (0,5 pt). (1)

d) Tom a tort (0,5 pt). « paraître » est un verbe d'état : on peut le remplacer par « être » (« Le directeur est soucieux ») et « soucieux » dit comment est le sujet ; c'est donc un attribut du sujet. La question « quoi ? » ne suffit pas : il faut d'abord regarder si le verbe est un verbe d'état ou d'action (0,5 pt). (1)

Piège — un même petit mot peut tromper : « que » est interrogatif dans une question et exclamatif quand il veut dire « comme » ; « ne… que » est une négation exceptive qui signifie « seulement », elle ne nie pas l'action. Regarde toujours le sens et la ponctuation, pas seulement le premier mot.

Exercice 2 – Enquête dans la cabane *(5 pts)*

a) « silencieux » est attribut du sujet « Jules et sa sœur », après le verbe d'état « rester » (0,5 pt). « Dans la cabane, Léa et sa sœur restaient silencieuses. » Avec un nom masculin et un nom féminin, l'attribut se met au masculin pluriel (« silencieux », identique au singulier) ; avec deux noms féminins, il passe au féminin pluriel (0,5 pt). (1)

b) CC de lieu (« où ? ») (0,5 pt) : on peut le supprimer (« Soudain, un bruit étrange retentit… ») et le déplacer (« Derrière la porte, soudain, un bruit étrange retentit… »). Les points de suspension laissent la phrase en suspens : ils créent une attente et du suspense (que se passe-t-il derrière la porte ?) (0,5 pt). (1)

c) Sujet : « Personne » (« Qui est-ce qui n'osa pas bouger ? Personne »), un pronom (0,5 pt). La négation « ne… personne » est partielle : elle porte sur les personnes et non sur toute l'action, comme le montre la phrase positive opposée « Quelqu'un osa bouger ». Ici, « personne » est à la fois sujet et partie de la négation (0,5 pt). (1)

d) Sujet de « éclaira » : « Jules » (0,5 pt) ; il n'est écrit qu'une fois mais il commande les deux verbes coordonnés par « et » (« C'est Jules qui alluma… et qui éclaira… »). « le fond de la pièce » : COD de « éclaira » (« éclaira quoi ? »), construit sans préposition et impossible à déplacer en tête de phrase (0,5 pt). (1)

e) Phrase de type déclaratif, à la forme exclamative (« que » exclamatif au sens de « comme », point d'exclamation) (0,5 pt). Phrase de base : « La cabane semblait petite, tout à coup. » (0,5 pt). (1)

Erreur fréquente — beaucoup d'élèves cherchent un sujet juste avant chaque verbe : or « Jules » commande à la fois « alluma » et « éclaira », et « Personne » est sujet tout en faisant partie de la négation. Pose la question « Qui est-ce qui ? » pour chaque verbe conjugué.

Exercice 3 – Recherche : toutes les possibilités *(4 pts)*

a) « Tu pars déjà. » : déclarative, forme positive (non exclamative) ; « Tu pars déjà ? » : interrogative, interrogation totale marquée par la seule intonation ; « Tu pars déjà ! » : déclarative, forme exclamative (surprise, regret). On accepte aussi « Tu pars déjà… » (déclarative, hésitation ou déception) (0,5 pt). Impossible d'en faire une phrase impérative : à l'impératif, le sujet n'est pas exprimé (« Pars ! »), or ici « tu » est écrit (0,5 pt). (1,33333)

b) Quatre groupes, donc quatre questions (0,5 pt chacune) : « Qui offre des fleurs à sa grand-mère chaque samedi ? » (réponse « Inès », sujet) ; « Qu'offre Inès à sa grand-mère chaque samedi ? » ou « Qu'est-ce qu'Inès offre à sa grand-mère chaque samedi ? » (réponse « des fleurs », COD) ; « À qui Inès offre-t-elle des fleurs chaque samedi ? » (réponse « à sa grand-mère », COI) ; « Quand Inès offre-t-elle des fleurs à sa grand-mère ? » (réponse « chaque samedi », CC de temps). (1,33333)

c) Six verbes conviennent : est, semble, devient, paraît, passe pour, a l'air ; ce sont des verbes d'état, et « inquiète » est alors attribut du sujet « ma voisine » (0,5 pt pour la liste complète et sans intrus). « regarde » et « oublie » sont des verbes d'action qui attendent un COD (regarder quelqu'un, oublier quelque chose) ; un adjectif seul comme « inquiète » ne peut pas jouer ce rôle (0,5 pt). (1,33333)

Méthode — dans une question de recherche, procède avec ordre : dresse la liste de tous les cas (chaque signe de ponctuation, chaque groupe de la phrase, chaque verbe proposé) et teste-les un par un, sans t'arrêter à la première réponse trouvée.

Exercice 4 – Chasse aux erreurs *(4 pts)*

a) « Comme ces montagnes paraissent immenses ! » (0,5 pt) : « immenses » est attribut du sujet « ces montagnes », après le verbe d'état « paraître » ; il s'accorde au féminin pluriel. La forme exclamative ne change rien à l'accord (0,5 pt). (1)

b) « Au bout de la rue se trouvent une boulangerie et une pharmacie. » (0,5 pt) : le sujet est inversé (« Ce sont une boulangerie et une pharmacie qui se trouvent… ») et formé de deux noms coordonnés, donc le verbe est au pluriel (avec deux sujets inversés coordonnés, la règle du collège est le pluriel) ; « la rue » fait partie du CC de lieu et ne commande pas l'accord (0,5 pt). (1)

c) « Ne mange pas trop vite, tu vas avoir mal au ventre ! » (0,5 pt) : à l'impératif, à la 2e personne du singulier, un verbe du 1er groupe comme « manger » ne prend pas de -s, même à la forme négative (0,5 pt). (1)

d) « Léo n'a invité personne à son anniversaire. » (0,5 pt) : au passé composé, « ne » se place avant l'auxiliaire, mais « personne » se place après le participe passé « invité » (0,5 pt). (1)

Astuce — quand une phrase commence par un CC de lieu, le sujet se cache souvent après le verbe : avant d'écrire la terminaison, pose la question « Qui est-ce qui se trouve ? » et compte combien de noms forment la réponse.

Exercice 5 — Défi d'écriture *(3 pts)*

a) Exemple : « Pourquoi ne réponds-tu pas à ta sœur ? » La négation encadre le bloc verbe + pronom inversé (« ne réponds-tu pas ») (0,5 pt) ; « à ta sœur » est COI (« réponds à qui ? ») et la phrase se termine par un point d'interrogation (0,5 pt). (1)

b) Exemple : « Les fraises du jardin sont-elles mûres ? » Le sujet « les fraises du jardin » est repris par « elles » après le verbe, avec un trait d'union, et l'on répond par oui ou non (0,5 pt) ; « mûres » est attribut du sujet après le verbe d'état « être », accordé au féminin pluriel (0,5 pt). (1)

c) Exemple : « À cause du bruit, je n'ai rien entendu. » Au passé composé, « ne » se place avant l'auxiliaire et « rien » entre l'auxiliaire et le participe (« n'ai rien entendu », et non « n'ai entendu rien ») (0,5 pt) ; « à cause du bruit » est un CC de cause (« pourquoi ? »), déplaçable et supprimable (0,5 pt). (1)

Piège — au passé composé, les mots négatifs ne se placent pas tous au même endroit : « pas », « jamais », « plus » et « rien » se glissent entre l'auxiliaire et le participe (« je n'ai rien entendu »), alors que « personne » et « aucun » viennent après le participe (« je n'ai vu personne »).

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).